

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE - DU CONSEIL MUNICIPAL

15 janvier 2020 à 20h30 en Mairie

Le 15 janvier 2020 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

**Présents :** Tous sauf

**Absents représentés :** Jérémy ARAQUE par Christian TIXIER, Yvonne THIMOND par Régis NOIZET, Brigitte LAGRUE par Micheline JACQUARD, Françoise MIRAT par Elisabeth MOUFFLIER

**Absents excusés :** Céline PECHART, Catherine RUIZ

**Absents non excusés:** Jacky PINGRET, Morgane DOR

Olivier CHANOINAT, Trésorier, présent

Romain GIRARDIN a été nommé secrétaire.

### Communications

18/01 - 19/01 25/01 - 26/01 01/02 02/02 - Tournois de foot en salle

18/01 - 18h AG + Galette des rois de l'Union musicale

21/01/20 - 15h RDV avec ABF pour projet SPR

22/01/20 - 18h Vœux

25/01/20 - 10h Conseil municipal Jeune

30/01/20 - 14h30 Réception travaux Pompe à chaleur salle des fêtes

05/02/20 - 9h Commission des impôts

10/02/20 - 13h Réunion avec commerçants du marché

Avancement Travaux d'extension de la maison médicale

Arrivée de 2 orthophonistes et 1 kinésithérapeute au Pôle Santé

Nouveaux fauteuils Cinéma

Ajout d'une délibération - attribution d'une subvention à l'association la Balise

Présentation de Monsieur le Trésorier de l'impact de la suppression de la taxe d'habitation

### **Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 9 décembre 2019**

*Adopté à l'unanimité*

## DELIBERATIONS

### **2020-9839 Effacement des réseaux électriques rue des Châtaigniers et rue Jean Racine**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet d'effacement des réseaux électriques rue des Châtaigniers et rue Jean Racine.

Pour la réalisation des travaux, le SIEM sollicite un fonds de concours de 30 % du montant HT des travaux soit dans le cas présent 30% de 128 000 € = 38 400 €.

La commune s'engage à solutionner les problèmes liés au réseau d'éclairage public, tant dans son rétablissement suite aux travaux sur le réseau public d'électricité que dans la pose et les raccordements de nouveaux matériels d'éclairage, sachant que les supports et les câbles aérien seront déposés.

La commune s'engage également à solutionner les problèmes liés au réseau de télécommunication sachant que ce réseau posé sur les supports BT sera déposé.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré:  
APPROUVE la solution technique proposée

APPROUVE la réalisation du projet d'effacement du réseau électrique rue des Châtaigniers et rue Jean Racine sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM

*Adopté à l'unanimité.*

**2020-9840 Réfection des trottoirs, de l'éclairage public et effacement des réseaux rue des chataigniers et rue Jean Racine - demande d'aide financière**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de travaux rue des Châtaigniers et rue Jean Racine. Il s'agit ici à la fois de la réfection des trottoirs, l'effacement des réseaux, et l'éclairage public. Le détail de l'opération est le suivant:

Trottoirs (compétence CCBC, fonds de concours de la ville)	190 000 € HT Soit un fonds de concours de <b>95 000 € HT</b>
Effacement des réseaux électriques	<b>38 400 € HT</b>
Effacement des réseaux télécommunication	<b>56 000 € HT</b>
Eclairage public	<b>25 211€ HT</b>
<b>Total</b>	<b>214 611 € HT</b>

Le CONSEIL MUNICIPAL, après examen du projet  
APPROUVE le projet présenté et décide de sa réalisation en 2020.  
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes s'y référant;  
DONNE autorisation à Monsieur le Maire pour lancer toutes les procédures nécessaires à la réalisation des travaux;  
DONNE délégation à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches afin d'obtenir toutes les aides pour le financement.

*Adopté à l'unanimité.*

**2020-9841 Acquisition d'un terrain pour le projet de construction d'une nouvelle brigade de gendarmerie - demande d'aide financière**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'acquisition d'un terrain dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle brigade de gendarmerie à Montmirail.  
L'objectif est d'acquérir le terrain et de confier ensuite la maîtrise d'ouvrage du projet puis la gestion locative des locaux (locaux techniques et logements) à Plurial Novilia.  
Le terrain projeté, cadastré section AX n°393 est situé rue des Fosses, en face de la CCBC et du centre de secours.  
La superficie est de 13 914 m<sup>2</sup>, le prix d'achat est de 35 € / m<sup>2</sup> soit 486 990 €.

Le Conseil municipal, après examen du projet:  
APPROUVE le projet présenté et décide de sa réalisation en 2020.  
DONNE délégation à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches afin d'obtenir toutes les aides pour le financement.

*Adopté à l'unanimité*

## **2020-9842 Travaux de réfection du portail d'entrée de l'église de Montmirail - demande d'aide financière**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de travaux de réfection du portail d'entrée de l'église de Montmirail. Pour cette opération un architecte du patrimoine a été missionné afin d'assurer le suivi des travaux qui seront par ailleurs réalisés en coordination avec l'architecte des bâtiments de France.

Le coût des travaux s'élève à 25 692,20 € HT.

Le Conseil municipal, après examen du projet:

APPROUVE le projet présenté et décide de sa réalisation en 2020.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes s'y référant;

DONNE autorisation à Monsieur le Maire pour lancer toutes les procédures nécessaires à la réalisation des travaux;

DONNE délégation à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches afin d'obtenir toutes les aides pour le financement.

*Adopté à l'unanimité.*

## **2020-9843 Vente des fauteuils du cinéma le Don Camillo - Tarif**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les travaux de remplacement de fauteuils de la grande salle du Cinéma. Afin de ne pas jeter les fauteuils enlevés à cette occasion il est proposé de les vendre au tarif unitaire de 15 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE de fixer le tarif unitaire de vente des fauteuils du cinéma le Don Camillo à 15 €.

*Adopté à l'unanimité*

## **2020-9844 Extension de la maison médicale - avenants au marché de travaux**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires dans le cadre de l'extension de la maison médicale.

Une partie de l'étage du nouveau bâtiment était initialement prévue sans aménagements dans le projet afin de permettre aux futurs professionnels qui occuperaient les lieux, d'aménager l'espace selon leurs conditions et besoins.

Il s'avère que deux nouveaux professionnels vont faire leur entrée à la maison médicale durant le 1er trimestre 2020. Il est donc indispensable de procéder à l'aménagement des locaux, les autres bureaux de la maison médicale étant déjà occupés.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

APPROUVE les avenants suivants:

- **Lot n°1** - Entreprise Chelmas - **2 070 € HT** soit 2,63% d'augmentation.

- **Lot n°9** - CVC Plomberie - Entreprise EIFFAGE - **20 130,17 € HT** soit 11,37% d'augmentation.

- **Lot n°10** - Sols Mince - Entreprise LAGARDE - Sols et ragréages pour **4 124,85 € HT** soit 19,9% d'augmentation.

- **Lot n°11** - Carrelage, faïences - Entreprise Marzin Pro - tapis entrées du bâtiment pour **942,39 € HT** soit 5,86 % d'augmentation.

- **Lot n°12** - Electricité - Entreprise EIFFAGE - postes de travail, interrupteurs, prises, éclairage, alarme intrusion pour **7 960,78 € HT** soit 15,43 % d'augmentation en comptant le précédent avenant déjà validé.

AUTORISE Monsieur le maire à signer les avenants

*Adopté à l'unanimité*

## **2020-9845 Remplacement de la pompe à chaleur du cinéma et de la salle des fêtes Roger Perrin - avenants au marché**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les travaux complémentaires dans le cadre du remplacement de la pompe à chaleur du cinéma et de la salle des fêtes. 2 avenants sont proposés par l'entreprise COPRECS et validés par le bureau d'étude VARLET INGENIERIE.

Il est nécessaire d'intégrer un transformateur dans l'armoire électrique de la pompe à chaleur du fait de l'absence de neutre. Ces travaux supplémentaires s'élèvent à 1 182 € HT.

Par ailleurs il est également nécessaire de remplacer les vannes 3 voies de l'installation pour un montant de 5 489 € HT.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

VALIDE les 2 avenants pour un montant total de 6 671 € HT soit une augmentation de 9,96 % du marché initial.(66 998 € HT)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les 2 avenants

*Adopté à l'unanimité*

## **2020-9846 Attribution d'une subvention à l'association "la Baliséé**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'activité de l'association "La Balise" spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation d'addiction. Pour la poursuite de l'activité de l'association dont les services sont gratuits, il est nécessaire de bénéficier d'aides financières.

Il est proposé de renouveler l'aide de 5000 € versée chaque année.

Le Conseil municipal après avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer une subvention de 5000 € à l'association "La Balise".

*Adopté à l'unanimité*

*L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 22h00*

Etienne DHUICQ  
Maire de Montmirail

